NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301504 - Haut Guil - Mont Viso - Val Preveyre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301504

1.3 Appellation du site

Haut Guil - Mont Viso - Val Preveyre

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

07/11/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/03/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297130

Explication(s) :

MAJ 2013.08 : intégration données biologiques du DOCOB. Recalage périmètre sur SCAN25 sans reconsultation. Conversion surface en Lamb93. MAJ 2014.08 : ajout Stephanopachys (1926, 1927) à la demande du MNHN. MAJ 2017-04 : ajout E1065.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,00667°

Latitude : 44,71639°

2.2 Superficie totale

18833 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
05	Hautes-Alpes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
05001	ABRIES RISTOLAS
05003	AIGUILLES
05026	CEILLAC
05038	CHATEAU-VILLE-VIEILLE
05065	GUILLESTRE
05077	MOLINES-EN-QUEYRAS
05157	SAINT-VERAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		16 *(0,08 %)*		M	A	C	B	B
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		68 *(0,36 %)*		M	A	C	A	B
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		43 *(0,23 %)*		M	A	C	A	B
4060 *Landes alpines et boréales*		1067 *(5,67 %)*		M	A	C	A	A
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		182 *(0,97 %)*		M	A	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,1 *(0 %)*		M	C	C	B	C
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		1937 *(10,29 %)*		M	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		209 *(1,11 %)*		M	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		3,88 *(0,02 %)*		M	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		28 *(0,15 %)*		M	A	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		64 *(0,34 %)*		M	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		82 *(0,44 %)*		M	A	C	B	A
7240	X	67		M	A	B	C	B

Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae		*(0,36 %)*						
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		997 *(5,29 %)*		M	A	B	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		1687 *(8,96 %)*		M	A	B	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		32 *(0,17 %)*		M	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		1815 *(9,64 %)*		M	A	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		196 *(1,04 %)*		M	A	C	A	A
8340 *Glaciers permanents*		32 *(0,17 %)*		M	B	C	C	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		123 *(0,65 %)*		M	B	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		277 *(1,47 %)*		M	A	C	A	A
9420 *Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra*		3844 *(20,41 %)*		M	A	A	A	A
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	641 *(3,4 %)*		M	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1075	*Graellsia isabellae (Graells, 1849)*	p			i	R	P	C	B	C	B

M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	p			i	R	P	B	B	C	B
P	1384	*Riccia breidleri*	p			i	V	DD	B	B	B	B
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	V	P	D			
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	4	4	localities	P	M	C	B	C	B
I	1926	*Stephanopachys linearis*	p			i	V	DD	B	B	B	B
I	1927	*Stephanopachys substriatus*	p			i	V	DD	B	B	B	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	R	DD	D			
P	6269	*Astragalus alopecurus*	p			i	V	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	32 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	12 %
N17 : Forêts de résineux	24 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	24 %

Autres caractéristiques du site

Site de très grande valeur patrimoniale offrant un remarquable ensemble d'habitats dans un contexte géologique particulièrement riche (calcaires, schistes, dolomite, roches éruptives sous-marines...).

Vulnérabilité
: Bon état de conservation mais on note un appauvrissement des milieux par abandon du milieu rural et non maîtrise du paturage. Tendance à la fermeture des milieux. Réserve naturelle de Ristolas et présence du Parc Naturel Régional du Queyras assurent une continuité dans la volonté de gérer au mieux ce patrimoine.

4.2 Qualité et importance

Très belle forêt de pins à crochet, mélezein à arolle, cembraie. Il sagit ici d'une zone climatique soumise aux ascendances piémontaises lombardes servant de limite biogéographique. La richesse floristique est exceptionnelle avec la présence d'éléments très rares et endémiques. Zone de record d'altitude par l'occupation humaine (Saint Veran). Présence d'une salamandre endémique, prairies de fauche montagnardes et subalpines très riches du point vue de la biodiversité.

Riccia breidleri (hépatique, code 1384) : espèce végétale présentant une importante station au belvédère du Mont Viso. Observée par M.BARBERO en aout 2005.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	34 %
Domaine communal	66 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
80	Parc naturel régional	100 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Basse vallée du Guil	*	1%
80	Queyras	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Animateur N2000 : PNR Queyras

Adresse : Maison du Parc 05350 Arvieux

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : Document d'Objectifs N2000.
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/973_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt
Nom :
Lien :
http://hautes-alpes.n2000.fr/

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation